

# Réunion statutaire Section 4C - 11/02/2018

*Notes personnelles*

## Ouverture

La réunion statutaire se passe rapidement car il ne faut plus relire le rapport de 2017 ni faire la liste des présents. Les nouveautés avaient aussi été communiquées auparavant par des Newsletters. Tout le monde a pu lire le rapport en ligne Il n'y a pas eu de remarques, il a donc été approuvé.

## Rapport annuel 2017

En 2017, la section 4C s'est réunie les 18 janvier - 12 février - 20 février - 6 mars - 17 juillet et 18 décembre.

En 2017 il y a eu 103 concours agility et 38 TAP. 7 concours ont été annulés. En tout, ont participé sur l'ensemble de ces concours 27 000 participants, soit environ 2500 de plus qu'en 2016.

Il y a eu une formation d'instructeur agility et 2 newsletters envoyées.

On a mentionné les places sur des podiums et résultats notables sur les championnats suivants:

Grand Prix- Coupe de Belgique- Championnat du Monde FCI - Championnat du monde des Bergers Belges - European Open Junior - European Open Agility

Ont été mis à l'honneur les Challenges de l'AdD et Section 4C:

2L : Stefanie Deppe

2M: Brigitte Nys

2S: Rita Broeckx

3L: Geertje Schijf

3M: Els Van Hauwermeiren

3S: Ronald Vlemincx

Junior: Caro Heremans

Cadet: Anke Mangelschots

## Propositions

Aucune proposition ne peut être retenue car elles sont toutes en rapport avec un changement de règlement. or, les propositions pour un changement de règlement ne pourront être acceptées qu'en 2021.

## Grand Prix

Les Grand Prix et Coupe de Belgique auront lieu les 26 et 26 mai sur les terrains d'Action4Dogs. Les juges sont: Ronny Gilisen - Anja Diels - Johan De Keghel et reserve Thora Van Der Stock.

## Informations diverses

- Il est encore demandé aux clubs de se tenir aux mesures de terrain minimum.
- Les réponses (acceptations) aux inscriptions doivent être envoyées dans la semaine qui suit l'inscription.
- Il est demandé aux joueurs de prévenir le plus vite possible en cas d'annulation afin de prendre les gens sur liste d'attente.
- Il est obligatoire d'avoir sur les TAP une table à revêtement antidérapant à un endroit calme et c'est

conseillé sur tous les autres concours (pour toiser les chiens)

- La taille des chiens qui ont passé le TAP est notée dans le catalogue qui est envoyé à la section 4C.
- A partir de la saison 2019, les sélections CM auront lieu en dehors des concours agility habituels. Ces concours de sélection pourront aussi avoir lieu sur des dates où d'autres concours ont lieu.
- Des directives ont été envoyées via les newsletters de la section 4C concernant le nombre de participants en rapport avec le nombre de rings. Il n'est permis d'y déroger que de 10% (juniors et cadets n'entrent pas en compte dans ce maximum)
- La remise des prix doit commencer au plus tard à 18h.
- La demande d'autorisation de concours doit se faire obligatoirement via MyKKUSH.
- Les autorisation (concours et juges) doivent être signées par un juge le jour du concours.
- Au plus tard une semaine avant le concours, les juges doivent être prévenus par lettre ou mail de l'horaire du concours, les mesures du ring ainsi que l'inventaire des obstacles disponibles. Une publication sur internet n'est pas suffisante.
- La seule adresse valable pour la section 4C est: Rue de la Potrée 51, 7140 Morlanwelz.

## **Carnets de travail**

Si nécessaire les directives concernant l'utilisation des carnets de travail seront encore envoyées, les règles suivantes restent d'application:

- Chaque chien doit posséder un carnet de travail
- Pour les TAP aussi, le chien doit avoir un carnet de travail et la mesure du chien y sera indiquée.
- Les participants devront avoir leur carnet de travail à chaque concours .
- Pour les résultats qui comptent pour le passage d'un grade à l'autre, le carnet de travail devra être donné à temps au secrétariat. Chaque club est libre de donner ses consignes à ce sujet (par ex dans les 30 minutes après l'affichage du résultat). Si le carnet est présenté trop tard (par exemple à un concours suivant), les résultats ne seront plus repris dans le carnet.
- Chaque résultat sans fautes sur parcours agility en grade 1 doit obligatoirement être inscrit.
- chaque résultat comptant pour le passage du grade 2 au grade 3 sur un parcours agility devra obligatoirement être inscrit.
- Le club doit prévenir la section si des joueurs ne viennent pas présenter leur carnet.
- Lors d'une sélection CM, tous les joueurs de grade 3 doivent donner à l'avance leur carnet au secrétariat. Pour chaque chien qui prendra des points à la sélection, le résultat sera inscrit.
- Pour le grade1, le résultat "excellent" avec 5 points sera seulement inscrit pour les 2 premiers agility

et jumpings.

## **Nouvelles directives pour les obstacles**

Les nouvelles directives ont été lues à haute voix mais rien n'est plus clair que les dessins qui sont à la fin du règlement actuel, voir: <http://www.kkush.be/fr/sections/section-4c>

- Les obstacles doivent être au minimum à 1m les uns des autres, exception faite du tunnel s'il se trouve sous la passerelle ou chapelle.
- On tolérera encore les tunnels de bonne qualité mais les nouveaux tunnels ne pourront être que d'une seule matière (soit complètement antidérapant soit pas du tout antidérapant), on ne peut voir au travers du matériel mais il ne peut pas non plus être d'une couleur foncée (bleu foncé et noir sont déconseillés).
- Le mur ne peut pas être télescopique et a 3 à 4 blocs qui peuvent tomber.
- En 2023 l'utilisation d'un pneu avec cadre extérieur sera interdite.
- Le saut en longueur a max 4 éléments dont les mesures se trouvent dans les directives.